

Mes chers Confrères,

En l'absence de ^{Muricau} ~~notre~~ Bâtonnier, retenu au loin par d'autres devoirs, je viens au nom de l'Ordre saluer avec vous la dépouille glorieusement mutilée du cent trente sixième avocat à la Cour de Paris mort pour la France.

Issu de ce plateau Central dont les arêtes granitiques furent le berceau de notre vieille race française, Auguste de Sal, dès sa naissance nous était destiné.

Fils du confrère éminent que le Sénat ne put nous enlever, parent de Lachaud, il suivit naturellement les traces de son père; Grâce à son talent très fin, très personnel, que servait une voix d'une douceur prenante, délicieusement timbrée, comme lui il conquit les honneurs si disputés de notre Conférence et devint secrétaire en 1902 sous le bâtonnat d'Albert Danet.

Tout lui souriait dans ce Palais où il promenait avec aisance cette élégance un peu romantique s'alliant si bien au charme de ses manières, à l'éclat de son regard, à la délicatesse de ses traits. Le cabinet paternel lui assurait avec un brillant avenir, l'emploi de son activité. Mais sa santé le préoccupait

à juste titre; passionné pour tous les exercices, pressentant peut-être l'effort qu'il lui demanderait un jour, l'avocat imposait à son être physique une discipline sévère qui l'éloignait parfois sans jamais le séparer de nous.

Epousant en 1909 celle qui devait être le charme de sa courte existence et l'ange gardien de sa longue agonie, il trouvait ^{deux} la douceur de ce jeune foyer une nouvelle raison de s'attarder à la campagne, d'y goûter les délices d'une saine activité.

Cinq années s'écoulaient d'un bonheur sans nuage. La guerre éclate. Notre confrère à sa vingtième année, s'était vu refuser par les médecins l'honneur de servir. Passe encore, on ne se battait pas! Mais devant la lutte engagée, l'ardent patriote entend bénéficier d'un état devenu meilleur. A l'âge de trente-sept ans, il arrache un engagement à l'autorité militaire; celle-ci ne l'accepte que pour le Maroc en raison de sa nature toujours fragile. Il part, mais avec l'intention de revenir au plus vite pour combattre sur le front de France où se livre la grande, la vraie guerre, où se jouent les destinées du Pays. Mettant en oeuvre comme d'autres, mais de manière bien différente, une haute influence familiale, il s'embusque dans le péril; il obtient d'être versé au service le plus dangereux,

à l'aviation, aux escadrilles de bombardement, où ses rares qualités de tireur rendront les plus grands services. Après un stage rapide, son rêve se réalise, il est sur le front, plus loin encore, il survole l'ennemi. Hélas! ce n'était pas pour longtemps. Le 26 octobre 1916, il prend part au bombardement de la gare de Challerange, mais ici je laisse la parole au Général en Chef:

"Bien qu'appartenant à l'armée territoriale, "a demandé son affectation à l'Aviation en qualité de "mitrailleur. Soldat brave, d'une haute valeur morale, "Dans la nuit du 26 au 27 octobre 1916, a pris part, "avec succès, à une importante mission de bombarde- "ment malgré des conditions atmosphériques très défavorables, et a été très grièvement blessé, au retour, "par suite d'un accident d'atterrissage."

Le brillant mitrailleur rentrait dans nos lignes vivant, mais frappé sans espoir. Remarquablement soigné à l'Hopital de Châlons, par son cousin, le médecin major Heitz Boyer, qu'un hasard heureux mettait sur sa route, il eut la joie de recevoir de la ⁺ ~~main désormais unique~~ du général Gouraud la médaille militaire avec la croix de guerre. Puis au bout de quelques semaines, il était transporté dans cette formation modèle où toutes les attentions lui étaient

Seule main qui reste au

prodiguées. Une surtout lui fut précieuse: dès le départ de son mari pour l'armée, Madame de Sal était devenue infirmière; on put obtenir son affectation à l'Hopital Astoria et durant cinq mois, son amour disputa son mari à la mort.... Celle-ci fut implacable, et mercredi dernier, le pauvre blessé dont les membres inférieurs étaient depuis longtemps sans vie, expirait dans des souffrances que la morphine ne parvenait pas à calmer.

Permettez-moi de vous dire, Madame, -- c'est la seule pensée qui puisse adoucir votre détresse, -- qu'il eut du moins la consolation refusée à tant d'autres de s'éteindre dans les bras de sa femme, de sa mère, et d'entrevoir son corps reposant au Cimetière des aïeux.

En se recueillant devant ces tristes restes, que notre piété s'étende et s'élève. Ne pleurons pas seulement l'ami si cher qui nous est enlevé, ne le séparons point de ses compagnons de gloire. Exaltons avec lui nos autres morts, puis ces milliers et ces milliers de victimes qui depuis trois ans bientôt ont trempé de leur sang le sol de la Patrie. Ce ne sont pas seulement les martyrs de la plus sainte des causes, non. Ce sont aussi les ~~bons~~ ouvriers de la Cité future, où sur les ruines de la Barbarie, de la Haine et du Crime, surgiront les assises de la Paix, de la Justice, de la Liberté.